



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 23 Février 2017

Groupe La Poste

Des résultats financiers de nouveau en forte hausse qui doivent profiter aux postiers et au service public

Chiffre d'affaire : 23, 294 Milliards d'€uros	+1,1%
Résultats d'exploitation : 975 Millions d'€uros (pratiquement 1 Milliard)	+ 11,5%
Résultat net : 849 Millions d'€uros	+33,6%

C'est la présentation des résultats financiers qui a été faite au Conseil d'Administration du Groupe La Poste le 23 février. Derrière ces « performances » dont se félicite la direction, il y en a une réalité moins glorieuse qui est le quotidien que vivent l'ensemble des salariés du Groupe La Poste et les usagers.

La différence de progression entre le chiffre d'affaire (+1%) et le REX (+11%) démontre que notre croissance repose sur la réduction des coûts (fermeture de bureaux, suppressions d'emplois) et les gains de productivité réalisés sur la santé des postières et des postiers et non sur le développement industriel de nos activités.

Cette année encore, 7 023 emplois (Equivalent Agent Année) ont été supprimés soit 80 000 en 10 ans (source : projet de loi de finance 2016). C'est aussi une augmentation forte de la précarité, 3 355 CDD de plus en 2016 par rapport à 2015 et une force de travail variable (heures supplémentaires, CDD, Intérim) qui représente 12% du volume des effectifs.

Le corollaire est, une nouvelle augmentation des journées d'arrêts dues aux accidents de travail et maladies profes-

sionnelles (+ 1,2%), et ce malgré la baisse des effectifs, ainsi qu'une augmentation des taux de fréquence et de gravité des accidents de travail (respectivement +26,21% et +1,44%). Cela malgré un versement à La Poste de 315 Millions de CICE censés développer l'emploi.

Toutefois le personnel n'est pas résigné, en témoigne une augmentation des journées de grève de 60,62%. En effet, les luttes ont été nombreuses à La Poste cette année, pour l'emploi, les conditions de travail, le service public, notamment à la distribution et pour le maintien des bureaux de poste. Ainsi, il y a eu 2 164 CDI embauchés de plus en 2016 par rapport à 2015. C'est indéniablement le résultat des luttes et de la campagne pour l'emploi initiée par la CGT.

Face à ces résultats financiers, le personnel est en droit d'attendre dans les négociations salariales qui vont s'ouvrir, plus que les 0,5% que propose actuellement la direction de La Poste.

Pour la CGT, les postières et les postiers doivent être au centre de la stratégie de La Poste et bénéficier des résultats de leur travail. C'est par le rassemblement et la lutte qu'ils l'obtiendront. D'ores et déjà, la CGT appelle les personnels à se mobiliser, à décider ensemble des formes d'actions et à créer un véritable rapport de force, cela dès le 21 mars dans le cadre de la mobilisation interprofessionnelle pour l'industrie et le service public.